

Expérimentation de l'hydrolienne Guinard Energies dans le Golfe du Morbihan



A retenir :

- Expérimentation d'une hydrolienne Guinard Energies installée sur le Moulin de Pen Castel, un moulin à marée
- Etude environnementale d'un an en cours, réalisée par le parc naturel régional du Golfe du Morbihan
- Partenaires projets : Maire d'Arzon, Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, Morbihan Energies
- Subvention : TEPCV – Région Bretagne

Depuis avril 2018, une expérimentation de production électrique à partir d'une hydrolienne installée dans l'ancien moulin à marée de Pen Castel est menée par la commune d'Arzon, Morbihan Energies et le parc naturel régional du golfe du Morbihan.

Le choix technologique s'est porté sur l'hydrolienne Poseide 66 développée par Guinard Energies. D'une puissance de 3,5 kW, l'hydrolienne installée dans un canal de l'ancien moulin utilise le mouvement des marées pour produire de l'électricité. Cette production est utilisée pour alimenter le moulin de Pen Castel, bâtiment municipal accueillant des expositions. Un stockage par batterie permet de remédier à l'intermittence de production liée au cycle des marées (afin d'alimenter via un onduleur de 6 kW le réseau électrique du moulin).

Arzon, Morbihan, le 30 janvier 2019

Depuis son installation, l'hydrolienne P66 délivre une production moyenne de 8 kWh par jour. La puissance maximum de l'hydrolienne est atteinte pour les coefficients de marées supérieurs à 80.

L'expérimentation technique est associée à un protocole de suivi biologique validé par l'Agence Française de la Biodiversité (AFB). Il s'agit d'évaluer l'impact de cette hydrolienne sur la faune sous-marine. L'observation par caméra du comportement des poissons en présence de la turbine est complétée par des relevés de terrain sur leur état de santé.

Un bilan complet de l'étude d'impact sera publié avant fin 2019 par l'AFB. Cette étude permettra d'établir l'impact de l'hydrolienne sur le comportement de différentes espèces de poissons. Ces résultats serviront à décider de la poursuite ou de l'arrêt de l'expérimentation.

Coordonné par la mairie d'Arzon et Morbihan Energies, ce projet innovant est suivi par les acteurs du projet et un comité de pilotage se réunit tous les 2 mois afin de suivre l'avancée des études et le fonctionnement de l'installation.



www.guinard-energies.bzh

Contact presse : Gwenolé Le Bars

contact@guinard-energies.bzh